

CLUB OMNISPORT DE CARNON CYCLOSPORT

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 OCTOBRE 2026

Date : Vendredi 2 octobre 2026

Lieu : Salle des Cistes – Carnon

Ouverture de l'assemblée : 17 h 30

1. Accueil des adhérents

Avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, de 15 h 30 à 17 h 30, les participants ont été accueillis et ont procédé aux différentes formalités administratives :

émargement de la feuille de présence ;

pointage des licences ;

signature des demandes de renouvellement de licences ;

essayage et achat des nouvelles tenues du club pour les adhérents intéressés.

Durant cette période, le club a eu le plaisir de recevoir M. Jean Philippe ASTRUC adjoint au maire de Mauguio, délégué aux sports.

Cette visite faisait suite à une invitation adressée à M. le Maire afin qu'il puisse participer à notre Assemblée Générale. Cet échange a permis à l' élu de mieux connaître le Club Cycliste de Carnon, son fonctionnement, ses activités et la vie de ses adhérents.

Les dirigeants du club remercient chaleureusement M. ASTRUC pour le temps consacré à cette rencontre et pour la qualité des échanges.

2. Ouverture de l'Assemblée Générale

À 17 h 30, Monsieur Jean-Pierre Catelin, président du Club Cycliste de Carnon, ouvre l'Assemblée Générale.

Il précise que la feuille d'émargement fait apparaître :

41 adhérents présents et 4 adhérents représentés soit un total de 45 pour un effectif total de 79 adhérents.

Un futur licencié était également présent.

Le quorum étant largement atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Le président propose d'examiner successivement les différents points inscrits à l'ordre du jour.

POINT N° 1 – MODIFICATION DES STATUTS

Le président donne la parole à Jean-Paul Tortet pour présenter le projet de modification des statuts.

Jean-Paul Tortet rappelle que les adhérents ont reçu, plusieurs jours avant l'Assemblée Générale, le projet de modification des statuts. Il en rappelle brièvement les principales raisons.

Certaines prestations bancaires actuellement proposées par la Caisse d'Épargne sont facturées au club, alors que ces mêmes prestations sont proposées gratuitement par une banque concurrente, le Crédit Mutuel.

Toutefois, afin de pouvoir bénéficier de ces conditions, le Crédit Mutuel demande au club de procéder à une mise à jour de ses statuts.

Par ailleurs une redéfinition des pouvoirs du Conseil d'Administration et du bureau est nécessaire afin de limiter aux seuls membres du bureau les obligations déclaratives relatives aux bénéficiaires effectifs conformément à la loi du 22 Avril 2024.

Jean-Paul Tortet procède ensuite à la lecture des articles concernés et soumet les modifications au débat.

Aucune objection de fond n'étant formulée, le projet de modification des statuts est soumis au vote.

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie Jean-Paul Tortet pour sa présentation et passe au deuxième point de l'ordre du jour.

POINT N° 2 – RAPPORT MORAL ET RAPPORT DU PRÉSIDENT

Jean-Pierre Catelin présente son rapport moral et commence par rappeler brièvement l'histoire du club.

Historique du Club Cycliste de Carnon :

Le club a été créé il y a près de 50 ans par Pierre Vives, qui en a assuré la présidence jusqu'en septembre 2010.

Durant cette période, le club a connu des années particulièrement importantes et a acquis une véritable renommée nationale, notamment grâce à l'organisation, en partenariat avec la FFC, de la Gentleman contre-la-montre Jacques Anquetil.

Cette épreuve réunissait les meilleurs coureurs amateurs du Sud de la France ainsi que plusieurs anciens coureurs professionnels de renom, parmi lesquels Raymond Poulidor, Lucien Aimar, Raphaël Géminiani, Bernard Thévenet, ainsi que Janine Anquetil.

Les anciens adhérents se souviennent également de l'importante camaraderie et de la convivialité que Pierre Vives avait su instaurer au sein du club.

En septembre 2010, Pierre Balandraud lui succède à la présidence.

Durant ses douze années de mandat, Pierre Balandraud s'attache notamment à développer la communication du club, avec la création du journal de l'époque, La Petite Pipelette Carnonaise, et la publication de nombreux comptes rendus.

Sous sa présidence, les effectifs progressent sensiblement, passant d'une quarantaine d'adhérents à environ 80.

En septembre 2022, à la demande du Conseil d'administration, Jean-Pierre Catelin lui succède à la présidence.

Il rappelle qu'après quatre années de mandat, l'équipe actuelle arrive au terme de sa mandature et qu'une nouvelle équipe devra être élue à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Situation actuelle du club :

Le Club Cycliste de Carnon compte aujourd'hui 79 adhérents, dont seulement trois féminines, Patricia, Marie-Reine et Paula.

Le président souligne que l'âge moyen des adhérents demeure relativement élevé. Le club présente donc le profil d'un club de cyclistes majoritairement retraités, ce que confirme notamment la progression du nombre de vélos à assistance électrique (VAE). Jean-Pierre Catelin rappelle que, dans la continuité des présidences précédentes, les valeurs fondamentales du club restent :

- la convivialité ;
- la camaraderie ;
- le plaisir de pratiquer ensemble le cyclisme.

Ces valeurs se manifestent notamment lors des pauses café organisées au cours des sorties ainsi qu'à l'occasion des sorties à la journée avec repas.

Rappels concernant les règles de fonctionnement

Comme chaque année, le président rappelle plusieurs points essentiels.

Respect du Code de la route

Il insiste sur la nécessité absolue de respecter le Code de la route.

En cas d'accident grave consécutif à une infraction au Code de la route, la responsabilité du club et de ses dirigeants pourrait éventuellement être recherchée.

Règlement général sur la protection des données – RGPD

Le président rappelle également les obligations liées au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les documents correspondants ont été communiqués aux adhérents et signés par ceux-ci. Il appartient donc à chacun de respecter les engagements pris.

Conseil d'administration

Le club est administré par un Conseil d'administration.

Le président indique qu'à la suite de plusieurs démissions, malgré l'arrivée de quatre nouveaux membres en renfort, le Conseil d'administration ne compte plus que huit membres.

Il cite notamment les départs de Robert Spinella et François Doan.

Jean-Pierre Catelin remercie tout particulièrement Robert Spinella pour l'excellent travail accompli au cours des quatre dernières années, notamment :

- la création et la gestion du site internet ;
- la gestion des licences ;
- les relations avec l'UFOLEP.

Les relais sont désormais assurés :

- par Alain Laurency pour la gestion du site internet ;

- par Laurent Trémoulet pour la gestion des licences et les relations avec l'UFOLEP.

Le président remercie également Guy Lauriol pour l'ensemble de son aide, ainsi que François Doan pour la qualité de ses comptes rendus.

Il réserve enfin une mention particulière à Jean-Paul Tortet, chaleureusement applaudi par l'assistance, pour l'immense travail accompli, sa disponibilité et sa gentillesse.

Bilan des activités

Jean-Pierre Catelin présente ensuite le bilan des activités de la saison écoulée. Les sorties hebdomadaires des mardis, jeudis et dimanches ont été globalement maintenues, même si elles ont été partiellement perturbées au printemps et durant l'été par les fortes pluies et les périodes de canicule.

Stage en Espagne

Le président évoque ensuite le stage de Péniscola en Espagne, et remercie Dominique Deplat pour son organisation.

Il précise que le stage 2027 aura lieu à Cambrils.

Stage de Meyrueis :

Le stage de Meyrueis a été organisé pour la troisième année consécutive.

Le président remercie Guy Lauriol pour la qualité de l'organisation et la réussite de ce séjour.

Sorties à la journée

Les sorties à la journée avec repas ont également rencontré un bon succès.

Jean-Pierre Catelin remercie à nouveau Guy Lauriol ainsi que Laurent Tremoulet pour le choix des parcours et des restaurants.

Débat avec les adhérents

À l'issue de son intervention, le président donne la parole aux adhérents.

Trois thèmes principaux sont abordés :

les cartes club ;

la cohabitation entre VAE et vélos musculaires ;

l'utilisation de la messagerie électronique pour signaler sa présence ou son absence au départ des sorties.

1. Les cartes club

À la suite d'interventions évoquant notamment Georges Farjou et Gérard Bousquet, un adhérent demande le retour des cartes club.

Mandaté par le président, Guy Lauriol apporte les précisions suivantes :

Les cartes club pourront être délivrées sous réserve que le demandeur communique au préalable une copie de la licence qu'il détient dans un autre club.

La carte club ne sera délivrée qu'après réception de ce justificatif.

Le montant de cette adhésion serait envisagé autour de 40 €.

Jean-Paul Tortet estime toutefois que cette formule pourrait être financièrement peu avantageuse pour les personnes concernées, celles-ci ne bénéficiant pas de certains avantages réservés aux adhérents licencié au club, notamment les remises sur les tenues et les repas.

2. Vélos à assistance électrique

Un adhérent évoque les difficultés pouvant apparaître dans la cohabitation entre VAE et vélos musculaires et suggère de prévoir deux groupes distincts au départ :

un groupe VAE ;

un groupe vélos musculaires.

Le président rappelle fermement que l'une des valeurs fondamentales du club est la camaraderie et le plaisir de rouler ensemble.

L'assistance électrique doit permettre à son utilisateur de suivre le groupe et non d'accélérer excessivement dans les difficultés afin de « lâcher » les autres participants.

Jean-Paul Tortet estime que l'idéal serait que, lors des sorties, les utilisateurs de VAE restent dans les roues des cyclistes équipés de vélos musculaires.

Cette proposition constitue pour l'instant un souhait ; l'avenir permettra d'en apprécier la faisabilité.

3. Utilisation de la messagerie pour signaler sa présence

La question de l'utilisation de la messagerie électronique ou du téléphone afin de signaler à l'avance sa présence ou son absence au départ des sorties fait également l'objet d'un débat.

Les avis sont partagés.

Dominique Deplat et Laurent Trémoulet, au nom de la commission parcours, ne sont pas favorables à la généralisation de cette pratique.

Cela n'empêche naturellement pas les adhérents de communiquer entre eux comme ils le souhaitent.

Intervention de Pierre Balandraud

En conclusion du débat sur le rapport du président, Pierre Balandraud demande la parole.

Il regrette qu'une analyse plus précise n'ait pas été présentée concernant :

l'évolution des effectifs ;

les départs et les nouvelles adhésions ;

l'évolution des différentes tranches d'âge ;

la situation des adhérents récemment blessés ou malades.

Il regrette également que le bilan d'activité ne fasse pas suffisamment état des performances réalisées par certains membres du club dans diverses cycloportives et brevets de randonneurs.

Il adresse ses félicitations aux adhérents concernés, qui ont porté et fait connaître les couleurs du Club Cycliste de Carnon au sommet de nombreux cols.

Le président prend acte de cette intervention et propose de poursuivre l'ordre du jour.

POINT N° 3 – RAPPORT ET BILAN DE TRÉSORERIE

Jean-Paul Tortet, trésorier, rappelle que les documents comptables ont été communiqués à l'ensemble des adhérents plus de quinze jours avant l'Assemblée Générale.

Aucune question ou remarque particulière n'ayant été transmise au préalable, il indique qu'il se limitera à présenter les principaux éléments du bilan.

Évolution des partenariats

Plusieurs partenariats ont pris fin au cours de l'exercice :

Olivier Belleville a vendu son entreprise et le repreneur n'a pas souhaité poursuivre le partenariat ;

Manu Dovale, gérant de Flash Service, a pris sa retraite et son successeur ne poursuit pas le partenariat ;

Vincent Liebart a vendu son restaurant et met également fin à son partenariat avec le club ;

Rêve Vélo cesse son partenariat sous sa forme actuelle et le remplace par des remises directes accordées aux adhérents du club qui sont clients de l'enseigne.

La disparition de ces partenariats entraîne une baisse des recettes estimée à 4 400 €.

À ce jour, seule demeure la subvention municipale de la commune de Mauguio, dont le maintien en 2027 reste incertain compte tenu des prochaines échéances municipales et du contexte économique.

Afin de maintenir un budget équilibré, Jean-Paul Tortet indique qu'il conviendra, pour 2027, de réduire les dépenses dans une proportion équivalente à la diminution des recettes.

Un projet de budget prévisionnel 2027 sera établi dès que possible.

Le trésorier précise enfin que l'ensemble des pièces comptables, et notamment les factures, peuvent être consultées par les adhérents auprès de lui, sur rendez-vous.

Le président remercie Jean-Paul Tortet pour la présentation du rapport de trésorerie et soumet celui-ci au vote.

Vote

Le rapport et le bilan sont adoptés à la majorité absolue des adhérents présents et représentés.

Quitus est donné au trésorier.

POINT N° 4 – INTERVENTION DE LA COMMISSION PARCOURS

Le président donne la parole à Laurent Trémoulet, délégué à la commission parcours.

Laurent Trémoulet indique que la commission parcours est composée de six membres :

Laurent Trémoulet ;

Guy Lauriol ;

Jean-Paul Tortet ;

Jean-Pierre Catelin ;

Dominique Deplat ;

Jean Paul Dienne;

La commission s'est réunie le jeudi 1er octobre, à la mairie de Mauguio, afin d'établir les parcours des mois de novembre et décembre.

Ces parcours seront communiqués aux adhérents, comme habituellement, par messagerie électronique.

Nouvelle organisation des parcours

Laurent Trémoulet précise qu'il ne sera désormais plus fait référence à des groupes de niveau.

Les adhérents pourront choisir, au départ de chaque randonnée, entre :

un parcours long ;

un parcours court.

Chacun pourra ainsi choisir le parcours correspondant le mieux à sa forme physique du moment, à ses envies ou à ses contraintes personnelles.

La commission parcours s'efforcera de proposer des itinéraires variés et des lieux de départ diversifiés afin de satisfaire le plus grand nombre.

La possibilité de départs depuis Villeneuve-lès-Maguelone a été évoquée, mais n'a pas été retenue pour les mois de novembre et décembre. Cette possibilité pourra être réexaminée pour les parcours de janvier et février.

Sécurité des parcours

La commission portera une attention particulière à la sécurité des itinéraires.

Les parcours seront étudiés afin, autant que possible, d'éviter :

les routes à forte circulation ;

les axes particulièrement dangereux ;

les routes connues pour leur mauvais état.

L'objectif est de proposer des sorties agréables, tranquilles et sécurisées.

Laurent Trémoulet rappelle également que les questions relatives à la cohabitation entre VAE et vélos musculaires ont déjà été abordées précédemment.

La commission parcours, désormais suffisamment étoffée, fonctionne de manière cohérente et efficace. Il n'est donc pas nécessaire, à ce jour, de renforcer son effectif.

Toutefois, les adhérents qui auraient des propositions concernant de nouveaux lieux de départ ou des itinéraires innovants sont invités à les communiquer à la commission.

Toutes les propositions seront étudiées avec attention.

Laurent Trémoulet conclut en espérant retrouver les adhérents toujours aussi nombreux au départ des sorties.

Le président remercie Laurent Trémoulet pour son intervention et passe au point suivant de l'ordre du jour.

POINT N° 5 – INTERVENTION DE « MONSIEUR SÉCURITÉ »

Pierre Balandraud, chargé de la sécurité du club, intervient.

Il rappelle tout d'abord que, compte tenu de la nature de ses activités, le Club Cycliste de Carnon doit réglementairement désigner une personne chargée de la sécurité.

Missions de Monsieur Sécurité

Son rôle consiste notamment à :

sensibiliser les adhérents aux risques liés à la pratique du cyclisme ;

rappeler les consignes de prudence et de prévention ;

participer, autant que possible, à l'élaboration des parcours en liaison avec la commission parcours.

Dans le cadre de ses responsabilités, Pierre Balandraud a rédigé un rapport sécurité, transmis à l'ensemble des adhérents par messagerie électronique plus de quinze jours avant l'Assemblée Générale.

Ce rapport rappelle les principaux risques liés à la pratique du cyclisme et présente notamment les chiffres de l'accidentologie des cyclistes en France métropolitaine pour l'année 2025 : 230 décès et environ 2 800 blessés graves.

Il rappelle plusieurs règles essentielles :

voir et être vu ;

respecter le Code de la route ;

adopter les bons gestes pour signaler les dangers aux cyclistes qui suivent ;

constituer des groupes d'une quinzaine de cyclistes maximum ;

éviter, autant que possible, les axes à forte circulation, notamment les voies rapides et routes à 2 × 2 voies.

Sécurité sanitaire

Pierre Balandraud rappelle également les précautions à prendre lors des périodes de canicule ou de grand froid.

Il recommande notamment :

- de vérifier régulièrement son état de forme et de santé ;
- d'avoir toujours sur soi une fiche comportant son identité, son prénom, son groupe sanguin et les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'accident ;
- de disposer d'un nécessaire de premiers secours dans une sacoche ou une trousse adaptée.

Retour sur l'accidentologie du club

Le rapport sécurité présenté aux adhérents constitue un document de portée générale, mais Pierre Balandraud souhaite également revenir sur l'accidentologie observée au sein du Club Cycliste de Carnon au cours des quinze dernières années.

Il rappelle notamment :

- deux décès ;
- de nombreux blessés graves ;
- plusieurs interventions des services de secours avec évacuation vers l'hôpital ;
- diverses fractures, notamment de la clavicule et du fémur ;
- des traumatismes crâniens ;
- de très nombreuses chutes sans gravité majeure, mais ayant néanmoins entraîné des blessures, douleurs et brûlures.

Premiers secours

Pierre Balandraud rappelle que plusieurs adhérents du club ont suivi des formations aux premiers secours.

En cas d'accident, il est indispensable que les personnes formées interviennent en priorité auprès de la victime, car elles connaissent les gestes appropriés à effectuer et ceux à éviter.

Les autres adhérents doivent, quant à eux, se mobiliser pour assurer la sécurité de la circulation et prévenir tout accident.

Pierre Balandraud conclut son intervention en remerciant les adhérents pour leur attention.

Il fixe, comme chaque année, un objectif simple : zéro accident grave et zéro blessé.

Il souhaite à tous une bonne route pour 2027 et indique qu'il continuera à communiquer régulièrement sur les questions de sécurité, notamment par l'intermédiaire du journal du club.

Il donne rendez-vous aux adhérents à la prochaine Assemblée Générale pour dresser le bilan de la sécurité de l'année écoulée.

Le président remercie Pierre Balandraud pour son intervention.

POINT N° 6 – ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président annonce le dernier point de l'ordre du jour : l'élection des nouveaux administrateurs du Club Cycliste de Carnon.

Les adhérents sont appelés individuellement, par ordre alphabétique, afin de déposer leur bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement est effectué par deux adhérents tirés au sort.

À l'issue du dépouillement, les résultats sont les suivants :

Candidat

Nombre de voix sur un total de 45 votants :

Pierre Balandraud	45
Jean-Pierre Catelin	43
Marie-Reine Deplat	45
Jean-Paul Dienne	42
Guy Lauriol	44
Alain Laurency	45
Jean-Paul Tortet	45
Laurent Tremoulet	45

Tous les candidats et candidates obtenant une majorité de voix sont donc élus.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Pierre Catelin, président du Club Cycliste de Carnon, déclare l'Assemblée Générale close.

Il remercie l'ensemble des adhérents pour leur présence et leur participation aux échanges.

Il invite ensuite les participants ayant réservé leur repas à se retrouver au restaurant afin de poursuivre cette Assemblée Générale dans un moment de convivialité et de camaraderie, valeurs auxquelles le Club Cycliste de Carnon reste profondément attaché.

Rédaction et validation

Compte rendu réalisé par : Pierre Balandraud

complété et corrigé par : Jean-Paul Tortet Jean-Pierre Catelin

Compte rendu validé et signé par :

Jean-Pierre Catelin

Président du Club Cycliste de Carnon

Fait à Carnon, le 10 Octobre 2026

Signature :



Jean-Pierre Catelin

Président du Club Cycliste de Carnon